



Bièvre isère éco

ACTUALITÉS ENTREPRISE : VISITE D'OXYANE

Le 7 juin dernier, les élus ont visité l'entreprise Oxyane, au Rival à La Côte Saint-André en présence de Jean-Yves Colomb, Président d'Oxyane, M. Georges Boixo, Directeur Général d'Oxyane, et Mme Anne-Lise Nicoud, Directrice Industrielle du Pôle Élevage.

Les temps d'échanges ont permis de connaître les différents champs de compétences d'Oxyane et son rayonnement auprès des agricultures sur toute la région ainsi que son projet de développement notamment avec la création d'une nouvelle filière régionale et la création d'une usine de trituration de graines de soja.

Les élus ont visité le site de la DNA (Développement Nutrition Animale), et ont découvert le fonctionnement de la fabrication des aliments pour animaux. La DNA propose une large offre de produits au service des éleveurs (mélange de matières premières, aliments composés complets, sous différentes formes...).



02 RENDEZ-VOUS MOBILITÉ
AVEC TERRITOIRE D'INDUSTRIE

03 ACCOMPAGNEMENT
AU SERVICE DES ENTREPRISES

04 PORTRAIT
COLINDUS SEDAIA DISTRIBUTION

 **ADHÉREZ À L'ENVOI NUMÉRIQUE DE LA LETTRE ÉCONOMIQUE!** TRANSMETTEZ-NOUS VOS COORDONNÉES EMAILS : deveco@bievre-isere.com ou par téléphone au 04 76 65 43 03



COLINDUS SEDAIA DISTRIBUTION

DENIS COCQUET - SAINT-JEAN DE BOURNAY

EN ROUTE VERS L'INTERNATIONAL

« Denis Cocquet est le dirigeant de l'entreprise Colindus Sedaia Distribution implantée à Saint-Jean de Bournay depuis 30 ans. L'entreprise, de 12 salariés, est spécialisée dans la fabrication et rénovation de freins et d'embrayages pour tout véhicule.

De formation, ajusteur outilleur et mécanicien, Denis Cocquet a su imposer à ses ouvriers plusieurs formations afin de développer tout le savoir-faire nécessaire pour une bonne prise en compte des attentes des clients.

Aujourd'hui, l'entreprise en collaboration avec MA PRESS, entreprise située en Moselle vient d'être officiellement référencée par la société allemande THYSSENKRUPP (plus grand constructeur européen de pièces mécaniques pour l'industrie du camion). Cette homologation permet à l'entreprise d'avoir une ouverture vers l'international. C'est une belle récompense pour l'investissement et le travail fourni.

Au début des années 2000, l'entreprise s'impose sur le marché français du reconditionnement d'embrayages et dans la garniture de frein d'embrayage. Pour consolider sa position, le groupe rachète plusieurs concurrents et devient l'une des seules entreprises à exercer ce savoir-faire sur le territoire français. Le groupe poursuit son développement en élargissant son champ d'intervention pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients: lancement en 2013 de plaquettes de freins de karting et en 2014 de modèles de flexibles hydrauliques.

Grâce à ses années d'expérience, l'entreprise possède des acquis spécifiques pour répondre aux attentes de ses clients dans différents domaines: le reconditionnement, l'usinage à la demande. L'entreprise peut relancer en production certains types de pièces notamment pour les voitures de collection, et pratique le collage de garniture sans amiante pour les

FICHE D'IDENTITÉ

Activité :
Industrie spécialisée dans la fabrication et rénovation de tout type de frein et d'embrayage

**CRÉATION EN
1990**

12 SALARIÉS

 **ST-JEAN DE BOURNAY**

systèmes de freins et d'embrayages destinés à l'automobile, l'industrie et l'agriculture.

Avec plus de 1200 clients, répartis en France et en Europe, Colindus Sedaia Distribution a su tisser un réseau de revente qui lui permet d'être le leader français dans son domaine. Elle travaille pour des entreprises aux domaines d'activités variés: agriculture, transport aéronautique, BTP, grands groupes mais aussi avec les garagistes locaux et les clubs de passionnés automobiles.

Colindus Sedaia Distribution travaille également sur le regarnissage de disque de presse pour les forges et notamment pour les Forges de Courcelles, la plus grosse forge de France.



RENDEZ-VOUS MOBILITÉ AVEC TERRITOIRES D'INDUSTRIE

**Le 5 mai dernier a eu lieu le « Rendez-vous Bièvre Éco »
dédié aux déplacements des salariés et aux solutions
de mobilité alternative.**

L'objectif de cette matinée était de présenter plusieurs dispositifs aux entreprises afin de leur permettre d'initier des démarches autour des questions de mobilité. Le développement des déplacements alternatifs est une des actions intégrées au programme Territoires d'Industrie :

► **Pré-étude mobilité AGE DEN au sein des entreprises du territoire :**

Cet état des lieux mobilité des salariés, au sein d'une ou plusieurs entreprises d'une zone permet un travail avec la direction et les RH afin de réaliser une cartographie interactive de la mobilité des salariés pour identifier les potentiels vélo, covoiturage, transport en commun... *Ce dispositif est gratuit pour l'entreprise : prise en charge par Bièvre Isère Communauté et l'État.*



► **Programme « Objectif
Employeur Pro-Vélo » :**

Le programme « OEPV » permet à tous les types d'employeurs de bénéficier d'un accompagnement et de co-financements, afin de développer l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs salariés. Il aboutit à l'obtention du label « Employeur Pro-Vélo ».

► **La Prime vélo / Bièvre Isère
Communauté :**

Un rappel de la Prime vélo a été réalisé, les entreprises pouvant se faire relays auprès de leurs salariés.

► **Le forfait Mobilités Durables :**

Dans la lignée de la loi mobilités, pour des transports quotidiens plus faciles, moins coûteux et plus propres, le décret du 9 mai 2020 met en place le « forfait Mobilités Durables », pour accompagner les salariés et les employeurs du privé. Pour les employés, il s'agit de la prise en charge facultative par leur employeur de tout ou partie des frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail (frais de carburant, frais engagés pour l'alimentation de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogène) jusqu'à 600€ par an.

AU SERVICE DES ENTREPRISES

Plan de résilience économique et sociale : AIDE AUX ENTREPRISES GRANDES CONSOMMATRICES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ



Soutenir les entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent une part élevée des charges, c'est l'objectif de l'aide mise en place par le Gouvernement dans le cadre du plan de résilience économique et sociale. L'objectif de cette aide sous forme de subventions, est de pallier les effets de la crise énergétique, de soutenir la compétitivité des entreprises et d'éviter les arrêts de production des sites les plus consommateurs de gaz et d'électricité, notamment ceux assurant des productions essentielles.

Quelles entreprises sont concernées ?

Le dispositif cible les entreprises dont les achats de gaz et d'électricité atteignent au moins 3% de leur chiffre d'affaires en 2021 et qui connaissent un doublement de leur coût unitaire d'achat d'électricité ou de gaz (en €/MWh). Il compense une part des coûts éligibles, c'est-à-dire des surcoûts de dépenses de gaz ou d'électricité par rapport à 2021 au-delà de ce doublement.

Modalités pour obtenir l'aide ?

Déposez la demande sur votre espace professionnel du site www.impots.gouv.fr

+ D'INFOS : www.economie.gouv.fr/ukraine-aide-entreprises-grandes-consommatrices-gaz-electricite et votre espace professionnel : www.impots.gouv.fr



**LE NOUVEAU
CATALOGUE
SÉMINAIRE
EST SORTI !**

Le territoire ne manque pas d'atouts pour organiser des réunions et séminaires originaux pour vos collaborateurs ou vos clients. L'office de tourisme intercommunal propose à la fois un catalogue récapitulatif et la possibilité d'une organisation clé en main de votre événement.

BROCHURE TÉLÉCHARGEABLE
sur www.terresdeberlioz.com ou sur
servicegroupes@terresdeberlioz.com



LE SAVIEZ-VOUS ?

**Vous êtes à la recherche
d'un local ? Pensez à**

la Bourse aux locaux du territoire
[https://bievre-isere.com/entreprendre/
nos-solutions-immobilieres-et-foncieres/](https://bievre-isere.com/entreprendre/nos-solutions-immobilieres-et-foncieres/)

Vous possédez un local commercial, artisanal, industriel, un fonds de commerce ou encore un terrain, envoyez votre annonce par mail à l'adresse : estelle.plagne@bievre-isere.com

Pour un accompagnement plus personnalisé dans votre recherche immobilière ou foncière, contactez le service Développement Économique au **04 76 65 43 03** ou par mail : deveco@bievre-isere.com



NOUVEAU !

**Vous avez des questions
ou vous souhaitez être**

accompagné dans un projet agricole !
Pauline Pirola, conseillère territoriale à la Chambre d'Agriculture (secteur de Bièvre Isère) est à votre écoute.

+ D'INFOS ET RENDEZ-VOUS :
pauline.pirola@isere.chambagri.fr

en BREF

**CÉRÉMONIE
DES ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES
PAR BIÈVRE ISÈRE
COMMUNAUTÉ**

**En avril a eu lieu la cérémonie des entreprises
accompagnées par Bièvre Isère Communauté. Plus
de 93 entreprises aidées financièrement par l'ADIE
(Association pour le Droit à l'Initiative Économique),
Initiative Bièvre-Valloire, le Réseau Entreprendre**

**Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bièvre Isère Communauté pour 2020
et 2021 ont été mises à l'honneur.**

Cette rencontre fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir de multiples activités de notre territoire favorisant par ailleurs les échanges entre les acteurs économiques et les partenaires. Ces partenariats tissés Bièvre Isère Communauté avec la Région et les structures d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise permettent de proposer toujours plus de services de qualité et de proximité aux porteurs de projets de notre territoire.

Pour plus d'informations sur les aides : contactez
le Service Développement Économique au :
04 76 65 43 03 ou deveco@bievre-isere.com



**LES CHIFFRES
DES ENTREPRISES
AIDÉES PAR
LES STRUCTURES
D'ACCOMPAGNEMENT
+ AIDES DIRECTES**

**+ de 93
entreprises**

**soutenues financièrement
par un dispositif d'aides
d'accompagnement
et d'aides directes
depuis 2021**

Agenda

19
JAN V. **Prochaine permanence de la CMAI
pour votre projet
de création d'entreprise**
Plus d'infos et inscription
lyonel.coleon@bievre-isere.com
06 13 21 24 50

7
FÉV. **Café de l'Emploi**
Saint-Jean de Bournay
de 9h à 12h

